



Programmation culturelle

2024 - 2025
Campus Moulins



**Venez découvrir le programme culturel
du semestre 1 !**



Université
de Lille

SOMMAIRE

CINÉ CONCERTp. 3
JE NE VOUDRAIS PAS ÊTRE UN HOMME

CYCLE CINÉMA.....p. 4

SHUTTER ISLAND
TOUT SIMPLEMENT NOIR
L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI
MONSIEUR VERDOUX
LE COMTE DE MONTE-CRISTO
BIENVENUE À GATTACA
THE TRUMAN SHOW
PLEIN SOLEIL
MONSIEUR KLEIN
LE GÉNÉRAL DELLA ROVERE
CERTAINS L'AIMENT CHAUD

CONFÉRENCE FACULTAIRE.....p. 5
CLAIRE HÉDON, DÉFENSEURE DES DROITS

NUIT DU DROIT 2024.....p. 6
L'ÉTAT DE DROIT

SPECTACLES.....p. 7 à 8
MOI, PIERRE RIVIÈRE..... p. 7
LE PROCÈS DE MME MARGUERITTE.....p. 8

MA BIBLIOTHÈQUE EST FANTASTIQUE.....p. 9

CABINET DE CURIOSITÉS.....p. 10



CINE CONCERT

« JE NE VOUDRAIS PAS ÊTRE UN HOMME »

Mercredi 11 septembre – 18h30 – Amphi Cassin

Film muet avec cartons en français, mis en musique et interprété en direct par **Stefan Orins** (piano) et **Éric Navet** (percussions, vibraphone) du Collectif Muzzix.

L'histoire se déroule à Berlin et suit les aventures hilarantes d'Ossi, une jeune femme rebelle, et de son oncle. Lorsque l'oncle tombe malade, il ordonne à Ossi de devenir un gentleman respectable.

Cependant, Ossi a d'autres idées en tête et décide de profiter de cette opportunité pour expérimenter la vie en tant qu'homme. Déguisée en homme, elle découvre rapidement les privilèges et les absurdités du patriarcat.

Au fur et à mesure que l'histoire se déroule, les quiproquos et les situations comiques s'accumulent, mettant en lumière les stéréotypes de genre et les conventions sociales de l'époque.

Dans cette comédie pétillante, Lubitsch offre une critique subtile de la société bourgeoise et des normes de genre rigides tout en divertissant le public avec des gags hilarants et des rebondissements inattendus.



Organisé par le Professeur **Louis de Carbonnières** dans le cadre des JIVE 2024 par la Direction culture de l'Université de Lille et le département Action Culturelle Scientifique et technique du SCD en avant-première de l'atelier cinéma 24/25 « Identités ».

INSCRIPTIONS

CYCLE CINÉMA - *IDENTITÉS*

Le vendredi - du 13 septembre jusqu'au 29 novembre – 13h30 – Amphi Cassin

La nouvelle saison du cycle cinéma se déroule à partir du vendredi 13 septembre 2024. Les séances sont gratuites et strictement réservées aux étudiants et personnels de l'Université de Lille. Les projections ont lieu en VOSTFR.

Elles sont introduites par le Professeur Louis de Carbonnières, Historien du cinéma, qui apporte un éclairage historique et cinématographique. Les séances sont suivies d'une discussion avec les étudiants sur le thème abordé.

Programmation :

Vendredi 13 septembre 2024 : Shutter Island

Vendredi 20 septembre 2024 : Tout simplement noir

Vendredi 27 septembre 2024 : L'homme qui voulut être roi

Vendredi 4 octobre 2024 : Monsieur Verdoux

Vendredi 11 octobre 2024 : Le Comte de Monte-Cristo

Vendredi 18 octobre 2024 : Bienvenue à Gattaca

Vendredi 25 octobre 2024 : The Truman Show

Vendredi 8 novembre 2024 : Plein Soleil

Vendredi 15 novembre 2024 : Monsieur Klein

Vendredi 22 novembre 2024 : Le Général Della Rovere

Vendredi 29 novembre 2024 : Certains l'aiment chaud

INSCRIPTIONS



CONFÉRENCE FACULTAIRE DE MME CLAIRE HÉDON, *DÉFENSEURE DES DROITS*

Mardi 24 septembre – 18h – Amphi Cassin

Claire Hédon est la Défenseure des droits depuis le 22 juillet 2020, nommée pour 6 ans non renouvelable.

Diplômée à la fois en droit et en communication, le parcours de Claire Hédon prend un tournant lorsqu'elle s'engage à ATD Quart Monde pour lutter contre la grande pauvreté et sa stigmatisation : « La question de la dignité est étroitement liée à celle de l'accès aux droits. La pauvreté n'est pas simplement un manque de revenus, mais aussi la difficulté à faire valoir ses droits, dans l'accès au travail, au logement, à l'éducation, aux soins, à la culture ». En 2005, elle intègre le conseil d'administration d'ATD Quart Monde, l'amenant au poste de vice-présidente en 2011 et de présidente en juillet 2015. Elle y développe la participation accrue des parents à l'école ; la définition d'un 21^e critère légal de discrimination pour cause de précarité sociale, ajouté dans le code pénal le 14 juin 2016 ; la participation des plus pauvres à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Elle portera également le projet Territoires zéro chômeur de longue durée, qui donnera lieu à une loi d'expérimentation votée à l'unanimité à l'Assemblée et au Sénat en 2016. Comme présidente d'ATD Quart Monde elle est membre du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) et nommée membre du Comité consultatif national d'éthique en 2017, où elle travaillera notamment sur les avis concernant la loi de bioéthique et, plus récemment, sur l'avis concernant le confinement.



La conférence portera sur « Le rôle actif du Défenseur des droits » à savoir le fonctionnement de cette institution, ses capacités de saisine, ses missions et ses rapports avec les divers centres de pouvoir, notamment le Parlement. Plus précisément, la discrimination dans l'enseignement supérieur fera l'objet d'une attention particulière.

Organisé par le professeur Jean-Philippe Derosier

INSCRIPTIONS

NUIT DU DROIT 2024 – *L'ÉTAT DE DROIT*

Jeudi 3 octobre – 18h-22h – Amphi Cassin

L'État de droit est un concept qui suppose la prééminence du droit sur le pouvoir politique. Dans sa définition classique, il exige que l'État et les collectivités publiques soient soumis au respect du droit positif au même titre que les particuliers.

Il implique notamment le respect de la hiérarchie des normes, l'égalité des citoyens devant la loi ou la mise en place d'une séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. L'État de droit se distingue ainsi de l'État de police dans lequel l'administration est affranchie de l'obligation de respecter le droit.

L'édition 2024 de la nuit du droit sera l'occasion de débattre de cette notion et de son actualité, avec notamment l'intervention d'enseignants-chercheurs de la faculté, de magistrats du tribunal administratif et du tribunal judiciaire et d'avocats.

Vendredi 4 octobre – 9h30-11h30 – Conférences-débats animées par le professeur Jean-Philippe Derosier - Amphi Cassin

Une démocratie ne peut fonctionner qu'à travers les institutions qui la font vivre et suppose ainsi des citoyens qui y participent, par leur implication et leur confiance. Elle ne peut se déployer que conformément au respect du principe de l'État de droit, notamment de la Constitution, située au sommet de l'ordre juridique. La décision du Président de la République du 9 juin dernier de dissoudre l'Assemblée nationale et les résultats qui en ont découlé constituent un tournant majeur sous la Ve République. Il apparaît alors nécessaire de décrypter cette séquence à travers ses modalités et ses conséquences au regard de l'État de droit.



MOI, PIERRE RIVIÈRE

Mercredi 9 octobre – 18h00 – Salle de simulation de procès

Par la Compagnie Les Blouses Bleues

Le spectacle « *Pierre Rivière* » est l'adaptation pour la scène d'une histoire vraie de la vie d'un jeune paysan du XIX^{ème} siècle. Il raconte une vie laborieuse, son crime, son procès et sa prise de plume en prison pour écrire sa version des faits. C'est le philosophe Michel Foucault qui avait fait connaître son histoire. Ce qui est une révolution et un choc à l'écoute de ce texte littéraire c'est la capacité de ce jeune paysan qu'on jugeait idiot, fou, analphabète, à faire entendre la voix des sans parts. Le projet de spectacle et d'action culturelle pour les étudiants de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille est l'adaptation, la réactualisation et la création pour la scène de théâtre d'un monologue unique de l'histoire vraie de ce jeune paysan nommé Pierre Rivière, une version moderne de ce que Michel Foucault voyait comme intolérable. C'est aussi un projet transversal arts-sciences qui prend forme à l'occasion du quarantième anniversaire de la disparition du philosophe.



Pierre Rivière ne correspond jamais à l'image attendue par la société. Il déborde et renverse le cadre dans lequel on voudrait le contenir. Foucault, dans la tradition nietzschéenne, pensait qu'une société s'évalue, plutôt que se juge, du point de vue de ses sous-sols et de la façon dont elle traite ses fous, ses délinquants, ses détenus, ses marginaux de toutes sortes. Loin d'être restée dans l'« anonymat », l'histoire de Pierre Rivière fait bien rejaillir, pour reprendre les termes de Michel Foucault et son existence mais plus encore ses « malheurs ».

Le dossier devient très vite celui d'une procédure où la justice mobilise d'autres regards, en particulier celui de la médecine aliéniste, seule à même de pouvoir cerner la personnalité complexe de l'accusé. En effet, l'enjeu majeur qui se dessine dès l'instruction de cette affaire et plus encore à la lumière des premiers interrogatoires de Pierre Rivière et du contenu des écrits qu'il adresse au juge est celui de sa responsabilité pénale. Parlant de lui, les témoins évoquent d'ailleurs un individu « au caractère contrasté, renfermé et taciturne, parfois bizarre, un peu idiot, cruel avec les animaux » (M. Renneville). Soumis à l'analyse des experts, le cas de ce jeune normand divise. Bien que condamné pour parricide à la peine capitale, Pierre Rivière voit son cas réexaminé à l'issue de son procès, à l'appui d'une demande de commutation de peine. L'expertise prend alors toute sa dimension grâce aux conclusions d'un collège de sept médecins qui, au mois de décembre 1835, affirment unanimement que le condamné souffrait bien d'« aliénation mentale ». Cette position, bientôt suivie d'une grâce présidentielle, conduit à commuer la peine de ce jeune homme en réclusion criminelle à perpétuité. Cette dernière, toutefois, sera de courte durée dans la mesure où Pierre Rivière sera retrouvé pendu, cinq ans plus tard, dans son lieu de détention.

LE PROCÈS DE *MME MARGUERITTE*

Jeudi 14 novembre – 17h – Amphi Cassin

Par la Compagnie Lolium

À l'occasion du 40ème anniversaire du Centre d'Histoire Judiciaire, le pôle de médiation scientifique a souhaité donner une nouvelle résonance à une affaire issue des Archives du Parlement Flandre (Archives du Nord - Lille), l'affaire de Mme Margueritte, en proposant la création et la mise en scène d'une pièce de théâtre. L'objectif de ce projet est d'intégrer le champ culturel. Les faits dans cette affaire criminelle sont sordides. Le vendredi 2 mars 1714, rue Barlet à Douai, la rumeur publique enfle. Un certain Guillaume Monier, décédé la veille, est sur le point d'être inhumé. Il se dit que sa jeune épouse Jeanne Margueritte ne serait pas étrangère à ce décès. Guillaume aurait fait l'objet d'un empoisonnement à l'Arsenic. Mme Margueritte est très vite suspectée et elle va devoir répondre des faits qui lui sont reprochés devant le Parlement.

La compagnie de théâtre Lolium a été sélectionnée, fin 2023, par le CHJ pour créer et mettre en scène cette pièce de théâtre. Elle doit permettre, sous un angle culturel, d'appréhender la procédure judiciaire d'Ancien Régime, ses enjeux et ses contraintes. La première représentation se déroulera le 14 novembre prochain. Cette représentation aura lieu à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille dans l'Amphithéâtre Cassin et sera ouverte à tous y compris aux étudiants. Cette ouverture au monde culturel, contribuera à élargir à un nouveau public et sous un nouveau format les actions de médiation scientifique du CHJ.

Une captation est prévue lors de cette première représentation afin de faire de cette pièce un outil de médiation auprès du grand public.



MA BIBLIOTHÈQUE *EST FANTASTIQUE*

Jeudi 14 octobre – Espace Culture et Détente au rez-de-chaussée de la BU Droit-Gestion



La BU Droit-Gestion fête les nuits des bibliothèques et fait la part belle à la littérature fantastique et de science-fiction.

Au programme :

- **12h15** - Quiz sur la littérature fantastique et de science-fiction. Venez tester vos connaissances (avec votre smartphone ou votre ordinateur) !
- **18h-19h30** - Speedbooking sur le thème littérature fantastique et de science-fiction

Chaque participant doit présenter à d'autres personnes, dans un temps très limité (3 min.), un livre qu'il a aimé. Le but du jeu : convaincre un maximum de lecteurs.

Vous gagnerez peut-être l'un de nos lots (goodies et livres sur le thème).

Les participants qui défendent un livre s'inscrivent au préalable en précisant le livre choisi et doivent confirmer leur disponibilité pour le jour J au moins une semaine avant.

Les étudiants qui votent peuvent arriver quand ils veulent (avant 19h).

INSCRIPTIONS

CABINET DE *CURIOSITÉS*

À partir du 10 octobre – Espace Culture et Détente au rez-de-chaussée de la BU Droit-Gestion

Inauguration les jeudi 10 et vendredi 11 octobre, avec visites de 12h à 14h

De la renaissance jusqu'à la fin du siècle des lumières, les érudits accumulaient des collections d'objets hétéroclites, de merveilles de la nature ou de la culture. Ces cabinets ont été à l'origine de musées tels que ceux d'Oxford ou de Londres, ou encore de celui du Muséum d'histoire naturelle de Lille, au prix de classements muséographiques. On passe alors d'une collection d'objets hétéroclites et insolites à des expositions organisées d'un point de vue scientifique...

Le cours « Art et Droit » dispensé en L1 de licence toutes sections confondues est orienté sur des thèmes aussi divers que la restitution des œuvres d'art ou que « corps humain et œuvre d'art », ou encore « les animaux et l'art »...

A l'appui de leurs devoirs, les étudiants pouvaient présenter une œuvre d'art. Ils ont fait preuve d'une grande créativité et de talents.

Ce sont les résultats de leurs travaux qui ont donné lieu à ce cabinet de curiosités qui illustre les thématiques de notre cours : souffrance animale et art, le tatouage comme œuvre d'art, spoliation et restitution depuis la deuxième guerre mondiale, décolonisation et restitution des œuvres, l'art comme thérapie, l'art brut et propriété intellectuelle etc. Seul le manque de place a rendu impossible de tous les exposer, mais le choix fut difficile.

Le résultat est impressionnant car il illustre l'immense curiosité des étudiants, leur adhésion passionnée à de multiples aspects de la culture et au rôle de régulateur de la règle de droit. Il montre de la fantaisie, beaucoup d'humour et d'engagement !

Bravo à eux et bienvenue dans ce cabinet de curiosités de la faculté de droit de Lille ! »

Organisé par Christelle Nicq et Louis de Carbonnières, enseignants du module « Art et Droit »



INSCRIPTIONS

